

Ecrit par le 18 mai 2026

Université d'Avignon : un potager partagé sur le campus Jean-Henri Fabre



Le vendredi 5 juillet, un potager partagé a été inauguré en plein cœur du campus Jean-Henri Fabre qui fait partie de l'Université d'Avignon. Initiative agroécologique et environnementale, ce projet, tutoré par les étudiants vauclusiens, vient renforcer la politique écologique menée par Avignon Université.

Une idée qui a germé des esprits des étudiants de la Licence Professionnelle Transition agroécologique des territoires. Ce vendredi 5 juillet 2024, un potager partagé a été inauguré sur [le campus Jean-Henri Fabre](#), institut Agrosociences, Environnement et Santé de [l'Université d'Avignon](#).

Le baptême de ce nouvel espace s'est fait en présence d'[Anick Dubois](#), vice-présidente représentant Joël Guin, président du Grand Avignon, de [Céline Bourgeois](#), vice-présidente déléguée à la transition environnementale d'Avignon Université, de [Séverine Suchail](#), co-responsable de la Licence

Ecrit par le 18 mai 2026

professionnelle Transition agroécologique et de [Georges Linarès](#), président d'Avignon Université.

Une initiative environnementale et éducative

Le potager partagé sera désormais sous la responsabilité et la gestion des étudiants de la licence qui assureront un suivi régulier à travers une nouvelle unité d'enseignement et d'ouverture (UEO). Largement soutenue par l'association [Les Jardins du Colibri](#) qui se bat pour faire entrer la nature en ville, Avignon Université a souhaité à travers ce projet « imaginer une agriculture durable » pour ses occupants.

L'objectif est d'accompagner le parcours des étudiants dans leur volonté de devenir des citoyens engagés dans la transition environnementale. Ce potager qui s'étend sur une parcelle de 500m², s'inscrit dans la politique de sensibilisation et de formation des étudiants aux enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux. Il relèvera également un grand défi pédagogique puisque sa mise en place devra sensibiliser les étudiants aux bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement et également inciter à la production sans apport d'éléments chimiques de synthèse ni techniques qui peuvent nuire à la biodiversité.



Un rôle social et culturel

Pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement de ce potager, des mesures de durabilité, d'autonomie et de respect de l'environnement seront imposées. Un forage a également été créé afin de pouvoir

Ecrit par le 18 mai 2026

arroser régulièrement la parcelle et des techniques de paillage seront également mis en place pour réduire la consommation en eau, une donnée importante, qui plus est sur le territoire vaclusien.

Différentes techniques agroécologiques seront expérimentées par les étudiants : la culture en lasagne avec une alternance de pelouse, paille, compost et broyat végétaux qui permet de réduire l'arrosage et favorise la qualité microbienne du sol, ou la culture en spirale, qui conduit à cultiver un grand nombre de plantes aromatiques sur une petite surface et constitue un habitat pour la faune auxiliaire.

Le potager partagé d'Avignon Université revêtera également un rôle social en alimentant tous les étudiants avec des légumes sains et locaux, ce qui assurera une qualité nutritive sur les différents sites de la faculté. Si l'inauguration a eu lieu en ce 5 juillet, le potager a déjà assuré ce rôle en produisant 80 laitues qui ont été récoltées fin mai. Une récolte d'oignons et d'échalotes est prévue très prochainement.

Sur le plan culturel, ce potager devrait être reçu comme un lieu de manifestation autour des thématiques de l'environnement durable et comme un espace de convivialité et de vie au sein de l'Université d'Avignon.



Ecrit par le 18 mai 2026

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés



Le lundi 3 juin 2024, [Christian Gros](#), président de l'agglomération des Sorgues du Comtat et [Christine Leuthy](#), directrice régionale Sud-Est de Citeo ont signé une convention pour une durée de 3 ans qui a pour but de prévenir l'abandon de déchets sur les espaces publics. Cette initiative rentre dans la politique territoriale voulue par les Sorgues du Comtat qui s'engagent en faveur de la protection de l'environnement et la promotion d'un mode de vie durable.

Une étape importante et un engagement commun pour le bien-être de tous. Voilà comment résumer la signature de la convention qui s'est déroulée le lundi 3 juin 2024 entre [l'Agglomération des Sorgues du Comtat](#) et la structure [Citeo](#). En s'associant sur plusieurs années (3 ans renouvelables) avec une

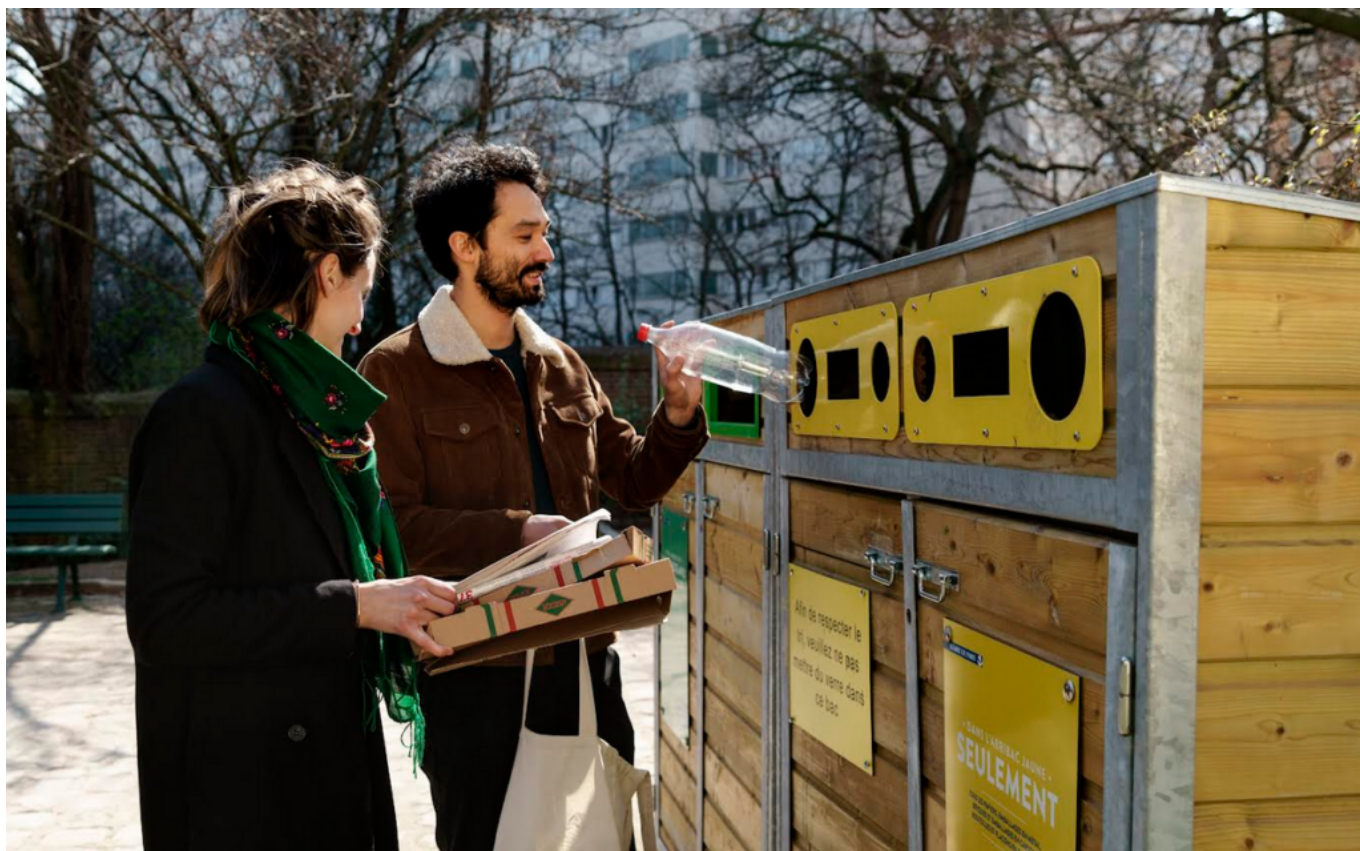
Ecrit par le 18 mai 2026

entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, l'entité dirigée par Christian Gros marque sa volonté de mettre les problématiques environnementales et écologiques au cœur de ses priorités.

Un plan sur 3 ans

La convention signée par les deux parties prévoit un plan de lutte contre les déchets abandonnés dans les espaces publics des communes de l'agglomération. Cette alliance qui devrait couvrir une partie des coûts d'opération de nettoyage que les déchets engendrent a un coût total de plus de 460.000 euros, elle prévoit plusieurs mesures phares étalées sur les années 2024-2025-2026.

En premier lieu, une cartographie claire des « points noirs » en déchet abandonnés du territoire, un renforcement des moyens de nettoyage, une lutte contre les gestes d'abandon accompagnée d'une sensibilisation et d'une mobilisation des publics avec des opérations de ramassages. Un déploiement de campagnes de communication qui intègre les différentes problématiques du territoire et un nouveau moyen de captation et de caractérisation des déchets suivront dans une deuxième phase.



Les défis écologiques au cœur de l'engagement contre les déchets abandonnés

L'amélioration du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement sont

Ecrit par le 18 mai 2026

au cœur du défi écologique dans lequel la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat s'engage. Dans le défi de transition écologique, la question des déchets et de leur réduction est un axe stratégique, il s'intègre dans l'affirmation des 3R pour Réduire, Réutiliser, Recycler.

La lutte contre les déchets abandonnés dans l'espace public est donc un enjeu majeur pour l'Agglo qui l'a inscrite dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et est au cœur de la Stratégie Propreté que l'intercommunalité a engagé avec tous les acteurs publics, privés et citoyens du territoire. Une exposition photo nommée « Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste ! » constituée de photographies exclusives de [Cyril Cortez](#) pour sensibiliser aux déchets abandonnés a accompagné la signature de cette convention. Elle rentre dans le cadre des initiatives de sensibilisation à la propreté dans l'espace public.



Écrit par le 18 mai 2026

(Vidéo) Projection du documentaire 'L'usine, le bon, la brute et le truand' au cinéma Le Vox



***L'usine, le bon, la brute et le truand* est un documentaire de Marianne Lère-Laffitte suivant l'histoire d'une lutte collective pour sauver une usine de papier près de Rouen. Il sera projeté ce lundi 3 juin au cinéma Le Vox à Avignon, et sera suivi d'un débat en présence de la réalisatrice.**

Chapelle-Dorblay est la dernière usine à fabriquer du papier journal 100% recyclé en France. Fermée depuis 2019, la papeterie centenaire est désormais menacée de démantèlement. À sa place, un site de

Ecrit par le 18 mai 2026

production d'hydrogène est prévu. Alors que les 217 salariés ont perdu leur emploi, trois délégués du personnel, deux ouvriers syndiqués et un cadre sans étiquette se battent pour sauver la papeterie de la fermeture. Vont-ils réussir à sauver leur usine ?

C'est ce dont il est question dans le documentaire *L'usine, le bon, la brute et le truand*. Réalisé par Marianne Lère-Laffitte, ce film est sorti au début de l'année 2024. Il fera l'objet d'une projection et d'un débat à Avignon ce lundi 3 juin, en présence la réalisatrice, ainsi que de l'[Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne](#) (Attac) de Vaucluse. L'occasion d'évoquer des sujets d'actualité comme la relocalisation industrielle, l'environnement et l'écologie.

Lundi 3 juin. 20h30. Cinéma Le Vox. 22 Place de l'Horloge. Avignon.

Avignon : pièce de théâtre et table ronde autour de la sobriété énergétique



Écrit par le 18 mai 2026

Le Pacte civique et la Communauté 'Les entreprises s'engagent' en Vaucluse présentent la comédie interactive ludique *Sobriété à tous les étages* écrite et jouée par la compagnie Reflet Théâtre autour du thème de la sobriété énergétique ce vendredi 31 mai à Avignon.

Cette représentation sera suivie d'une table ronde avec des acteurs locaux du territoire et des entreprises membre du club tels que le Grand Avignon, Biovence, Citeos, Ecomin, GSE ou encore Wayatech. Ces derniers partageront leurs approches et expérimentations en matière de sobriété en entreprise.

Cet événement est organisé à destination des chefs d'entreprise, managers et salariés de TPE, PME et grandes entreprises, ou tout autre personne souhaitant changer de regard sur l'importance de la sobriété dans le contexte écologique actuel.

Vendredi 31 mai. De 14h à 17h. 105 Rue Pierre Bayle. Avignon.

Malaucène : La CoVe met un vélo cargo à disposition des commerçants pour collecter les déchets

Ecrit par le 18 mai 2026



Face au problème de stockage des déchets en carton rencontré par les commerçants de leur territoire, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a décidé d'agir en proposant une solution douce et écoresponsable. Une collecte à vélo est effectuée chaque mardi et vendredi à Malaucène depuis le début du mois de mai et ce jusqu'à fin septembre.

Des volumes de cartons qui ne cessent d'augmenter

Pour cette initiative, [la CoVe](#) est parti d'un constat implacable : les cartons sont les emballages les plus présents dans les déchets des commerçants.

Les stocker n'est pas toujours évident face aux contraintes foncières. Les colonnes aériennes dédiées aux cartons des usagers, particuliers et professionnels, déjà présentes sur la commune, ne suffisent plus à absorber les volumes de cartons en période estivale. Bien que collectés jusqu'à 2 fois par semaine l'été, les équipements saturent et entraînent des dépôts au sol.

Ecrit par le 18 mai 2026



La collecte à vélo : une solution innovante et écoresponsable

Pour répondre à ce défi écologique d'avenir, la CoVe a tenu à apporter une solution de proximité aux commerçants et c'est à Malaucène que l'expérience de collecte à vélo est rééditée après une mise en place réussie depuis 2 ans à Carpentras. Une initiative qui rentre dans le cadre de la politique d'optimisation de la collecte et d'amélioration des performances du tri des emballages recyclables.

La première collecte s'est déroulée chez les commerçants du centre-ville de Malaucène le 30 avril et se poursuivra tous les mardi et vendredi et ce jusqu'à fin septembre. Un signe fort pour la commune vaclusienne, berceau de la pratique du cyclisme.

L'inauguration de ce service a eu lieu le vendredi 3 mai en présence de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la CoVe, [Frédéric Tenon](#), maire de Malaucène, [Gilles Bachelard](#), directeur de cabinet de la présidente de la CoVe, Aurore Chevallier, conceptrice de cette collecte et Jessy Cavagna qui sera le conducteur principal du vélo cargo.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lance sa station d'épuration avec une réutilisation durable de l'énergie



La communauté de Communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse \(CCPSMV\)](#) et [Véolia](#) ont annoncé conjointement le lancement du projet ECOLO-STEP qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau modèle de station d'épuration plus durable et écologique. Un projet mis sur pied grâce notamment à l'[Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) qui a financé à hauteur de 70% au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau et Climat ».

Le lancement du projet ECOLO-STEP, qui consiste à l'installation d'une nouvelle station d'épuration, plus écologique et vertueuse sur la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, a été rendue officielle. Le démarrage des opérations est prévu fin 2024 et la mise en place de ce projet a un cout total de 1,8 million d'euros dont 70% ont été pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette innovation qui a été rendue possible par l'agence Véolia et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Ecrit par le 18 mai 2026

Corse doit permettre de répondre aux enjeux liés à l'eau et à l'énergie tout en améliorant la défense du territoire face au changement climatique en réduisant son niveau de dépendance énergétique.

Un projet qui répond à plusieurs enjeux d'avenir

Face aux épisodes de sécheresse qui sont emmenés à se perpétuer, une solution devait être apportée afin de faire face à cette problématique majeure pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du territoire et la préservation du cadre de vie qui est un enjeu d'avenir pour les Sorgues.

Avec le projet ECOLO-STEP, qui impliquera à la fois la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue et celle de l'industriel Rousselot, la CCPSMV a pour but de réduire son empreinte environnementale et son niveau de dépendance via 2 solutions : une utilisation de ressources alternatives afin de réduire les pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ainsi qu'une utilisation d'énergies renouvelables pour réduire fortement ses émissions de CO2.

Selon [Pierre Gonzalvez](#), Maire de l'Isle sur la Sorgue et Président de la CCPSMV, ce projet constitue un enjeu d'avenir important. "Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir rapidement et de changer de paradigme, en considérant que les 'impacts' d'aujourd'hui constituent les 'ressources' de demain. »

Réduire les pressions sur les ressources en eau

La possibilité de réutilisation d'une partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue permettra de disposer d'une ressource alternative et renouvelable pour répondre aux usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable, et ainsi de diminuer les prélèvements sur les ressources souterraines.

Réduire la dépendance énergétique du territoire

Le projet ECOLO-STEP permettra également d'adapter les équipements de collecte et de relevage des rejets des stations d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue et de l'entreprise Rousselot pour alimenter un futur réseau de chaleur. Cette initiative a pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de la collectivité, tout en améliorant la qualité des rejets dans la Sorgue.

Le projet comprendra aussi la création d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour réduire la consommation électrique de la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue avec un taux d'autoproduction prévisionnel de plus de 23 %. Cette mesure contribuera à réduire l'empreinte carbone du territoire et à améliorer son autonomie énergétique.

Améliorer la qualité des milieux naturels et favoriser la biodiversité

Le projet ECOLO-STEP comprendra enfin la création d'une zone végétalisée afin de favoriser la biodiversité et participer au piégeage du CO2. Cette initiative contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en offrant un aménagement paysager propice à la promenade.

Ecrit par le 18 mai 2026

Selon [Olivier Campos](#), directeur Veolia Eau Provence Alpes, « Veolia est un acteur engagé dans la gestion optimisée des ressources. Nous sommes fiers de contribuer aux côtés de la CCPSMV à ce projet global d'économie circulaire et d'adaptation du territoire au changement climatique. »

Le français serait-il devenu réfractaire par nature ?



Il est parfois des contradictions difficiles à porter. En France, comme ailleurs, nous sommes engagé dans l'électrification de nos voitures. Mais derrière la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, il y a un vrai enjeu industriel, celui de l'approvisionnement en lithium. En France, nous avons des ressources importantes de ce métal indispensable à la confection des batteries, mais une partie des écologistes s'opposent à leur extraction.

Depuis quelques temps les esprits s'échauffent du côté d'Échassières, une paisible commune de l'Allier de 400 habitants, située aux abords des premiers contreforts du Massif Central. [La multinationale](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

[Française IMERYS](#), a en projet d'y ouvrir, à l'horizon 2028, un site d'extraction et de traitement de ce précieux métal. Soutenu par l'exécutif ce projet permettrait de produire chaque année 34 000 tonnes de lithium, équipant ainsi en « batteries made in France » 700 000 voitures. Il s'agit d'un enjeu industriel de dimension nationale. Mais pour les écologistes et en particulier ceux qui vivent à proximité des futurs sites d'extraction et de transformation, il n'est pas question de laisser faire, malgré les promesses d'une exploitation minière la plus propre possible ou de la création de centaines d'emplois.

L'intérêt personnel avant le sens du commun

On veut des voitures électriques mais on ne veut pas des éventuels inconvénients, quitte à brader notre souveraineté industrielle et à donner encore plus le champs à des pays comme la Chine. Pays, dont on dénonce par ailleurs, qu'en tant qu'usine du monde, elle est responsable d'une part importante des émissions de CO² de la planète. En fait, on veut des projets verts mais surtout pas à côté de chez soi. On a le sentiment que nous français, nous sommes devenus aujourd'hui réfractaire par nature, par réflexe. L'intérêt personnel avant le sens du commun. Échaudés par les oppositions rencontrées à certains de leurs projets, des élus les ont dénommés les « PUMA ». Acronyme signifiant "Peut-Être Utile, Mais Ailleurs". En tous cas, et ces élus vous le confirmeront, le PUMA n'est pas une race en voie d'extinction, bien au contraire.

L'Ile des Jamais trop tard, un conte musical écologique à la Scala Provence ce samedi

Ecrit par le 18 mai 2026



Un conte musical écologique en forme de fable animalière, à découvrir en famille

Ce premier conte symphonique environnemental est tout droit sorti de l'imagination de Stéphane Michaka et composé par Sarah Lianne Lewis. La mer exerce sur l'homme une irrésistible attraction. Le mystère de ses profondeurs insondables, sa beauté et ses dangers ne cessent d'inspirer les artistes. Parmi eux, les musiciens ne font pas exception. Alors, prêt à prendre le large à bord d'un bateau-orchestre ? Prêt à partir à la rencontre des animaux qui peuplent les fonds marins ? Embarquement pour un concert en forme de plongée sous-marine !

L'histoire en quelques mots

Sur une île de l'Atlantique Nord, Lise, dix ans, recueille des animaux polaires échoués par la fonte de la banquise. Ours blancs, manchots, chiens de traîneau, phoques et macareux : ces bêtes sont douées de parole ! Les voilà qui plaident la cause des habitants de l'Arctique menacés d'extinction. Mais si la banquise disparaît, la petite île de Lise n'est-elle pas en sursis ?

[L'Orchestre National Avignon Provence](#), la pianiste Vanessa Wagner et la comédienne Céline Milliat-Baumgartner

Ecrit par le 18 mai 2026

À travers les yeux d'une jeune fille confrontée à la menace climatique, un piano, un orchestre symphonique et une comédienne racontent une histoire urgente, comme l'est notre époque, pour mesurer les défis à relever et nous frayer un chemin vers l'avenir. En effet, l'heure est à la préservation de notre environnement. Imagée à souhait, la musique de la compositrice galloise Sarah Lianne Lewis puise dans l'orchestre un tonitruant bestiaire. La mer est une source d'inspiration infinie pour celle qui a grandi et vit encore sur les côtes du Pays de Galles. Sa partition se nourrit de la multitude des sons qui nous entourent dans le monde et qu'elle réinvente en musique, créant un univers à la fois inouï et familier. Le piano sert de repère dans l'exploration sonore de paysages marins brumeux et de glaciers lointains et menacés.

Direction musicale : Nicolò Umberto Foron
Piano : Vanessa Wagner
Récitante : Céline Milliat-Baumgartner
Textes : Stéphane Michaka
Collaboratrice artistique : Julie-Anne Roth
Orchestre national Avignon-Provence
Sarah Lianne Lewis, L'Île des Jamais Trop Tard

Samedi 17 février. 16h. 10 à 20€. [La Scala](#). 3 rue Pourquoiery de Boisserin. Avignon. 04 90 65 00 90.1

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Ecrit par le 18 mai 2026



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Ecrit par le 18 mai 2026



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Ecrit par le 18 mai 2026

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit